

# L'emploi à longueur d'année dans les régions

Susan Crompton

Les régimes de travail traditionnels sont-ils en mutation? Certes, il semble que «l'emploi continu», c'est-à-dire à temps plein pendant toute l'année, soit de plus en plus difficile à trouver. Par contre, l'emploi à temps partiel, l'emploi temporaire et le travail selon des horaires irréguliers ou occasionnels ont augmenté<sup>1</sup>. Mais l'économie a-t-elle vraiment perdu sa capacité de créer suffisamment d'emplois continus pour suivre le rythme de croissance de la population en âge de travailler?

La réponse est ... peut-être. Même si le nombre de personnes travaillant à temps plein et celui des personnes travaillant à temps plein toute l'année ont augmenté plus rapidement que la population en âge de travailler durant la période d'expansion économique de 1983 à 1989 (voir *Sources des données et définitions*), ces gains ont été en grande partie éliminés par la récession de 1990-1992.

Le présent article examine brièvement les taux d'emploi à temps plein et les taux d'emploi à temps plein toute l'année dans chaque province, de 1983 à 1993. Comme cette période couvre un cycle économique complet, la discussion porte sur deux étapes du cycle : reprise et expansion (1983 à 1989) et récession et début de reprise (1990 à 1993).

## «Temps plein» n'est pas synonyme de «toute l'année»

À n'importe quel moment d'une année civile, la proportion de la population en âge de travailler qui

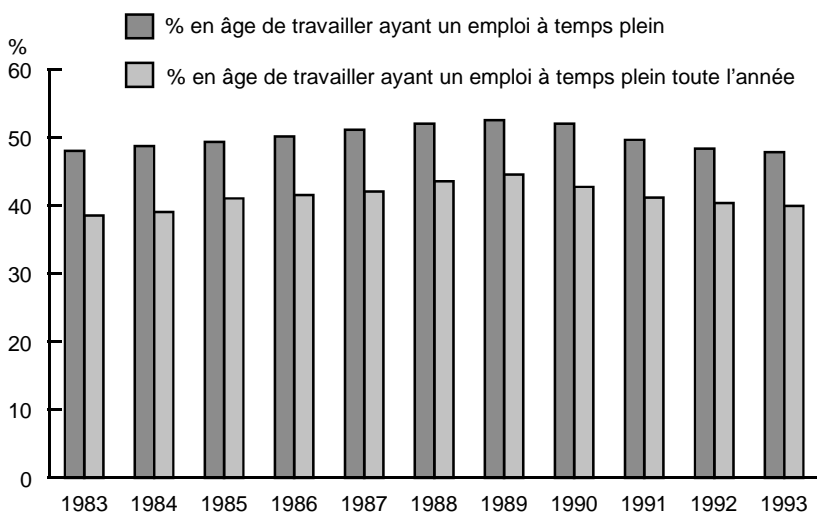
occupe un emploi à temps plein est toujours plus élevée que celle qui travaille à temps plein toute l'année. Cela tient à plusieurs raisons. Premièrement, certaines personnes travaillent à temps plein de façon temporaire; par exemple, les contractuels ou les personnes travaillant pour des agences de placement temporaire. Deuxièmement, l'emploi à temps plein peut être réduit de façon temporaire ou permanente au travail à temps partiel (en période de pénurie de matières premières ou de réduction des effectifs, par exemple). Troisièmement, la plupart de ceux qui commencent ou quittent un emploi «permanent» à temps plein le font durant l'année civile, et non le 31 décembre ou le 1<sup>er</sup> janvier; ces personnes sont donc considérées comme des travailleurs pour une partie de l'année civile au

cours de laquelle elles commencent ou terminent leur emploi.

Même si les entrées et sorties du marché du travail se produisent continuellement (par exemple, les nouveaux diplômés cherchant un emploi, les travailleurs âgés prenant leur retraite, les femmes retournant au travail après un congé de maternité), elles affectent les taux d'emploi de façon moins marquée que ne le font les cycles économiques. Les licenciements temporaires, les pertes d'emploi et les faillites sont à l'origine d'une part importante des travailleurs n'ayant un emploi qu'une partie de l'année durant une récession, et l'embauche explique la plus grande partie de l'augmentation du nombre de travailleurs durant une période d'expansion<sup>2</sup>.

Graphique A

L'écart entre les taux d'emploi à temps plein et ceux à temps plein pendant toute l'année est assez constant.



Source : Indicateurs clés de l'emploi et du revenu dans Perspective

Susan Crompton est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. On peut communiquer avec elle au (613) 951-0178.

## Sources des données et définitions

Les données sont tirées de la rubrique «Indicateurs clés de l'emploi et du revenu», qui paraît régulièrement dans *Perspective* (voir pages 52-55 du présent numéro). L'étude utilise les séries chronologiques de 10 ans disponibles sur disquette. Les données sur l'emploi à temps plein sont recueillies chaque mois dans le cadre de l'Enquête sur la population active (EPA); elles constituent donc un «instantané» de l'emploi au cours d'une semaine de référence choisie au milieu du mois. Les estimations annuelles représentent la moyenne des 12 instantanés mensuels. Les données sur l'emploi à temps plein occupé toute l'année sont recueillies dans le cadre de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) réalisée chaque année, en avril, à titre de supplément à l'EPA. On demande alors aux répondants de se rappeler du nombre de semaines durant lesquelles ils ont occupé un emploi au cours de l'année civile précédente<sup>3</sup>.

Les taux d'emploi à temps plein et d'emploi à temps plein pendant toute l'année fournissent des renseignements complémentaires sur l'état du marché du travail. Comme ils sont fondés sur l'EPA, les taux d'emploi à temps plein offrent une information presque immédiate sur les conditions d'emploi mensuelles. Les taux d'emploi occupé toute l'année, fondés sur l'EFC, fournissent des données moins ponctuelles et moins fréquentes; toutefois, elles révèlent les conditions d'emploi annuelles qui «étouffent» l'information fournie par les instantanés mensuels tirés de

l'EPA. Par exemple, le moment où les effets de la récession de 1990-1992 se font sentir sur le marché du travail varie selon ces deux taux. Si le taux d'emploi occupé toute l'année et celui de l'emploi à temps plein ont commencé à diminuer en 1990, dès le début de la récession, et ont continué de chuter chaque année par la suite, la baisse la plus importante du taux d'emploi occupé toute l'année est survenue entre 1989 et 1990 (passant de 44,6 % à 42,8 %), tandis que la baisse la plus marquée du taux d'emploi à temps plein est survenue un an plus tard (passant de 52,1 % en 1990 à 49,7 % en 1991)<sup>4</sup>. Ce décalage s'explique par le fait que les travailleurs occupés toute l'année, qui ont perdu leur emploi en 1990, ont immédiatement entraîné une diminution des taux d'emploi occupé toute l'année puisqu'ils n'avaient pas travaillé de 49 à 52 semaines. D'autre part, les taux d'emploi à temps plein ont été plus lents à baisser puisque les travailleurs ont occupé un emploi à temps plein durant une partie de l'année seulement.

**Emploi** : Ce terme désigne le nombre de personnes qui occupent un emploi, mais non le nombre d'emplois qu'elles détiennent. Puisqu'une petite proportion de travailleurs cumulaient des emplois (seulement 5 % en 1993) et que les seconds emplois ne représentaient qu'une faible proportion de tous les emplois occupés, le présent article porte sur le nombre de personnes qui occupent un emploi et non sur le nombre d'emplois occupés.

**Temps plein** : Les personnes qui détenaient un emploi durant la semaine de

référence de l'EPA et qui travaillaient habituellement 30 heures ou plus par semaine étaient considérées comme travaillant à temps plein. Si une personne occupait plus d'un emploi, le total des heures travaillées déterminait son statut de travailleur à temps plein.

**Temps plein pendant toute l'année (en abrégé : toute l'année)** : Un travailleur à temps plein toute l'année travaillait le plus souvent 30 heures ou plus par semaine durant 49 à 52 semaines au cours de l'année civile précédant l'EFC.

**Population en âge de travailler** : Il s'agit de la population canadienne âgée de 15 ans et plus au moment de l'EPA (à l'exception des membres des Forces armées, des pensionnaires d'établissements, des personnes vivant dans des réserves indiennes et de celles vivant au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest).

**Taux d'emploi à temps plein** : Ce taux est calculé en divisant la moyenne annuelle du niveau de l'emploi à temps plein par la moyenne annuelle de la population en âge de travailler.

**Taux d'emploi à temps plein pendant toute l'année** : Ce taux représente le pourcentage de la population en âge de travailler (au moment de l'EPA) qui occupait un emploi à temps plein pendant toute l'année au cours de l'année civile précédente. Certains travailleurs peuvent ne pas avoir occupé le même emploi toute l'année, tout en ayant travaillé de façon continue.

Dans une province donnée, l'écart entre la proportion de la population en âge de travailler qui occupe un emploi à temps plein (tant une partie de l'année que toute l'année) et celle de la population qui travaille à temps plein toute l'année reflète la capacité des employeurs à offrir un niveau d'«emploi continu». Ce niveau d'emploi continu dans une province dépend, à son tour, d'un cer-

tain nombre de facteurs. Outre la conjoncture économique, l'un des facteurs les plus importants est la diversité des industries de cette province. Par exemple, les provinces où il y a une part relativement importante d'activité industrielle saisonnière ont tendance à avoir une plus faible proportion de leur main-d'oeuvre employée toute l'année. À l'opposé, les provinces où la diversité industrielle est plus

grande et où l'emploi saisonnier a moins d'impact ont probablement une plus grande proportion de leur main-d'oeuvre employée toute l'année.

L'écart entre les taux d'emploi à temps plein et les taux d'emploi occupé toute l'année demeure cependant très uniforme pour l'ensemble des industries, et ce quelle que soit la conjoncture économique (graphique A). De 1983 à

1993, l'écart est demeuré relativement constant, de 8 à 10 points de pourcentage, entre les deux taux pour l'ensemble du Canada; dans chacune des provinces, la taille de l'écart était également stable (annexe).

### Reprise et expansion, 1983 à 1989

#### Région de l'Atlantique

La situation de l'emploi dans les provinces de l'Atlantique illustre bien l'impact de la diversité industrielle sur l'emploi : une forte dépendance des industries à caractère saisonnier peut affaiblir les chances d'emploi continu, tandis qu'une meilleure répartition de l'emploi dans plusieurs secteurs d'activité peut les améliorer.

Au cours de la période d'expansion, Terre-Neuve a enregistré les taux d'emploi à temps plein les plus faibles au Canada : entre 1983 et 1987, une moyenne de seulement 38 % de la population en âge de travailler occupait un emploi à temps plein, bien qu'une brève amélioration à la fin des années 80 ait fait grimper le taux à plus de 40 %. Il en était de même pour les taux d'emploi à temps plein occupé toute l'année : tout au long de la période d'expansion, entre 25 % et 29 % de la population adulte travaillait à temps plein toute l'année (annexe).

Néanmoins, la croissance du niveau de l'emploi à Terre-Neuve a progressé au rythme de la moyenne nationale. Entre 1983 et 1989, le nombre de Terre-Neuviens occupés à temps plein a grimpé de 15 %, tandis que l'emploi occupé toute l'année a augmenté dans une proportion encore plus grande (graphique B).

Par contre, à l'Île-du-Prince-Édouard, les taux d'emploi à temps plein étaient les plus élevés de la région, atteignant 48 % en 1988. Manifestement, bon nombre des

travailleurs à temps plein occupaient des emplois saisonniers, car les taux d'emploi occupé toute l'année variaient entre 29 % et 34 % durant la période d'expansion. La province a cependant enregistré des augmentations de 12 % du niveau de l'emploi à temps plein et de 27 % de celui de l'emploi occupé toute l'année durant cette période.

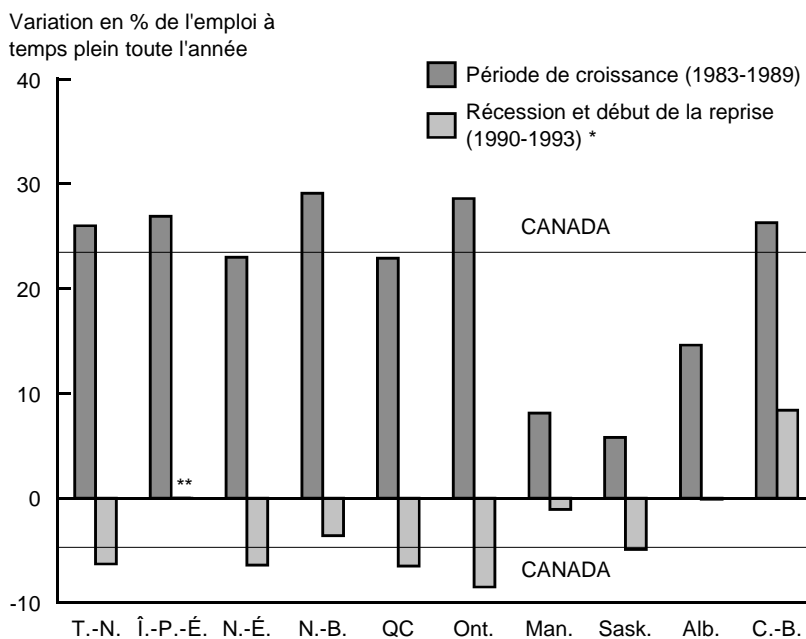
En Nouvelle-Écosse, la relative diversité industrielle a contribué à relever le taux d'«emploi continu». Durant les années 80, la province a enregistré les meilleurs taux d'emploi à temps plein occupé toute l'année de la région, qui variaient entre 32 % et 37 %; néanmoins, ces taux demeuraient de six à huit points de pourcentage inférieurs à la moyenne nationale. Tou-

tefois, la croissance du niveau de l'emploi correspondait à la moyenne nationale : entre 1983 et 1989, le nombre de Néo-Écossais travaillant à temps plein a augmenté de 16 %, et celui des personnes travaillant toute l'année, de 23 %.

Au Nouveau-Brunswick, les taux d'emploi à temps plein ont progressé régulièrement au cours de la période d'expansion. Les taux d'emploi occupé toute l'année ont augmenté de plus de six points de pourcentage au cours de cette période; en 1989, 36 % de la population en âge de travailler occupait un emploi à temps plein toute l'année. Les taux de croissance du niveau de l'emploi à temps plein et celui de l'emploi occupé toute l'année dans cette province (17 %

Graphique B

**La Colombie-Britannique a enregistré la meilleure performance au cours du cycle économique au chapitre de la croissance de l'emploi à temps plein pendant toute l'année.**



Source : Indicateurs clés de l'emploi et du revenu dans Perspective

\* Variation en pourcentage calculée d'après l'année de base 1989

\*\* La variation en pourcentage pour la période de 1989 à 1993 est nulle

et 29 % respectivement entre 1983 et 1989) étaient non seulement les plus importants de la région mais également parmi les plus élevés du pays.

### Centre du Canada

Les provinces du centre du Canada représentent près des deux tiers de la main-d'oeuvre canadienne. Il existe cependant des différences notables entre les marchés du travail du Québec et de l'Ontario.

En 1983, 46 % de la population québécoise en âge de travailler occupait un emploi à temps plein; en 1989, des améliorations régulières ont fait grimper ce taux à 50 %. Le taux d'emploi occupé pendant toute l'année a également progressé pour atteindre 42 %. Toutefois, ces taux étaient inférieurs à ceux de l'Ontario : en 1988 et en 1989, le taux d'emploi à temps plein a atteint un sommet de 56 %, tandis que les taux d'emploi occupé toute l'année (46 % en moyenne) ont été les meilleurs au pays durant la plus grande partie de la période d'expansion.

Au chapitre de la création d'emplois, la fiche enviable de l'Ontario – la deuxième au pays, tant pour l'augmentation du niveau de l'emploi à temps plein que pour celui de l'emploi occupé toute l'année – a permis au marché du travail d'absorber une proportion accrue de sa population en âge de travailler qui, durant cette période, s'accroissait rapidement. Ainsi, entre 1983 et 1989, le niveau de l'emploi à temps plein a augmenté de 22 % et celui de l'emploi occupé toute l'année, de 29 %. Cela a largement compensé la hausse de 10 % de la population en âge de travailler<sup>5</sup>. Au Québec, par contre, la croissance du niveau de l'emploi était semblable à celle des provinces de l'Atlantique : l'emploi à temps plein progressait de 15 %, et l'emploi pendant toute l'année, de 23 %.

### Ouest du Canada

Comparativement aux grandes différences dans les conditions d'emploi observées dans les provinces du centre et de la région de l'Atlantique, le Manitoba et la Saskatchewan ont connu des taux d'emploi à temps plein presque identiques durant toute la période (de 49 % à 51 %), tandis que les taux d'emploi occupé toute l'année fluctuaient autour de 42 % et de 41 % respectivement. Ces deux provinces ont enregistré les plus faibles taux de croissance du niveau de l'emploi au pays (tant pour l'emploi à temps plein que pour l'emploi occupé toute l'année). La prédominance de l'agriculture, secteur d'activité caractérisé par une forte proportion de travail autonome, ainsi qu'une croissance démographique plutôt lente, ont pu contribuer à la faiblesse continue de la croissance de l'emploi.

Si le Manitoba et la Saskatchewan sont des provinces considérées comme jumelles, l'Alberta et la Colombie-Britannique sont alors des cousines rivales. Tout au long de la période d'expansion, l'Alberta a fourni de l'emploi à temps plein à une proportion variant entre 54 % et 57 % de sa population en âge de travailler (les taux les plus élevés au pays); la Colombie-Britannique a enregistré des taux de 6 à 10 points de pourcentage inférieurs. L'Alberta a également surpassé sa voisine au chapitre de l'emploi occupé toute l'année : au terme de la période d'expansion, elle enregistrait un taux de 47 %, comparativement à 43 % en Colombie-Britannique. Néanmoins, cette dernière province a connu une croissance du niveau de l'emploi plus vigoureuse. Entre 1983 et 1989, la Colombie-Britannique a donné de l'emploi à 24 % plus de travailleurs à temps plein – la meilleure performance au pays – et à 26 % plus de travailleurs ayant un emploi toute l'année. En Alberta, par contre, les niveaux

d'emploi à temps plein et d'emploi occupé toute l'année ne s'étaient accrus que de 9 % et 15 % respectivement<sup>6</sup>.

La réussite sans doute la plus remarquable de la Colombie-Britannique réside dans la succession régulière de gains d'emploi réalisés depuis 1984. Ce dynamisme semble d'ailleurs lui avoir assuré une protection au cours de la récession de 1990-1992. À l'opposé, toutes les autres provinces ont subi d'importants revers au début des années 90.

### Récession et début de reprise<sup>7</sup>, 1990-1993

#### Région de l'Atlantique

Après avoir connu une croissance de l'emploi semblable à la moyenne nationale durant la période d'expansion, Terre-Neuve a souffert à la fois de la récession et de l'effondrement de l'industrie de la pêche. La province a perdu 10 % de ses travailleurs à temps plein et 6 % de ses travailleurs à temps plein occupés toute l'année (graphique B). En 1993, seulement 36 % de la population en âge de travailler avait un emploi à temps plein – le taux le plus bas de la période étudiée – et seulement 27 % étaient occupés toute l'année – le taux le plus bas au pays (annexe).

À l'Île-du-Prince-Édouard, la proportion de la population en âge de travailler détenant un emploi à temps plein est passée de 48 % en 1990 à 44 % en 1993. Toutefois, les taux d'emploi occupé toute l'année sont demeurés relativement stables, fluctuant autour de 33 %, ce qui laisse croire que le secteur saisonnier a été le plus durement touché par la récession.

Durant la récession, l'emploi à temps plein et l'emploi occupé toute l'année en Nouvelle-Écosse ont diminué de plus de 6 %. Ces reculs étaient parmi les plus

marqués au pays. En 1993, les taux de l'emploi à temps plein étaient tombés à 42 %, et ceux de l'emploi occupé toute l'année, à 34 %.

Par contre, les travailleurs à temps plein du Nouveau-Brunswick ont perdu du terrain en 1991 mais, en 1993, leur nombre était de nouveau à la hausse et dépassait même le sommet de 1989. L'emploi occupé toute l'année n'a cependant pas fait aussi bonne figure; la province a retrouvé le niveau d'emploi perdu en début de récession pour ensuite connaître un nouveau recul en 1993. Malgré ce revers, les taux d'emploi sont demeurés relativement stables, alors qu'ils chutaient dans plusieurs autres provinces.

### Centre du Canada

Au Québec, le taux d'emploi à temps plein est passé de 50 % en 1989 à 46 % en 1993. Ce recul est dû à une perte de 5 % de travailleurs à temps plein au cours de la récession. Parallèlement, le nombre de travailleurs occupant un emploi toute l'année a reculé de 7 %, ce qui a ramené leur taux d'emploi à 38 %.

Les taux d'emploi de l'Ontario ont reculé encore plus que ceux du Québec : le taux d'emploi à temps plein et le taux d'emploi occupé toute l'année ont tous deux chuté de sept points de pourcentage pour s'établir respectivement à 49 % et 42 %. La province a également subi d'importants revers au chapitre du niveau de l'emploi, le nombre de travailleurs à temps plein et de ceux occupant un emploi toute l'année ayant respectivement diminué de 6 % et de 9 %.

### Ouest du Canada

Au cours de la récession, le Manitoba et la Saskatchewan ont chacune perdu environ 4 % de leurs travailleurs à temps plein et respectivement 1 % et 5 % de leurs travailleurs occupés toute l'année. Ainsi, la réduction totale entre

1989 et 1993 équivalait à environ 30 000 travailleurs à temps plein (et 19 000 travailleurs occupés toute l'année). Par conséquent, la proportion de la population en âge de travailler qui occupait un emploi à temps plein est tombée, en 1993, à 49 % au Manitoba et à 50 % en Saskatchewan; l'emploi occupé toute l'année a aussi reculé très légèrement dans chaque province.

En 1993, la proportion de travailleurs occupant un emploi à temps plein était tombée à 54 % de la population en âge de travailler en Alberta (tout en demeurant la plus élevée au Canada) et à 49 % en Colombie-Britannique; les taux d'emploi occupé toute l'année ont connu des reculs semblables. Pendant la récession et le début de la reprise, les taux d'emploi dans ces provinces ne sont pas demeurés suffisamment élevés pour évoluer au rythme de la croissance de la population en âge de travailler<sup>8</sup>. Toutefois, entre 1989 et 1993, le nombre de travailleurs à temps plein a augmenté de 1 % en Alberta et même de 7 % en Colombie-Britannique. (La seule autre province à enregistrer une augmentation était le Nouveau-Brunswick.) La Colombie-Britannique a également profité d'une hausse de 8 % du nombre de travailleurs occupant un emploi toute l'année.

### Résumé

En 1993, la proportion de Canadiens en âge de travailler qui occupaient un emploi à temps plein était essentiellement la même qu'en 1983, tandis que la proportion de personnes travaillant régulièrement à temps plein pendant toute l'année enregistrait une légère augmentation. Cette constatation masque toutefois les gains importants réalisés durant la période d'expansion du milieu à la fin des années 80, après la récession de 1981-1982, et la perte subséquente de la plus grande partie de ces gains au cours de la récession du début des années

90. Néanmoins, certaines provinces ont mieux traversé cette récession que d'autres. L'emploi à temps plein et l'emploi occupé toute l'année ont augmenté en Colombie-Britannique, et l'emploi à temps plein a enregistré une hausse en Alberta et au Nouveau-Brunswick.

Les taux d'emploi ont varié d'une région à l'autre, en raison non seulement du cycle économique, mais aussi de la diversité industrielle de l'économie de chaque province. Les provinces de l'Atlantique, qui dépendent énormément des industries à caractère saisonnier, ont connu les plus faibles taux d'emploi au cours de la période étudiée, tandis que l'Alberta et l'Ontario ont enregistré les taux les plus élevés.

Bien que l'emploi à temps plein et l'emploi continu pendant toute l'année ne semblent pas en danger de disparaître au Canada, ni l'un ni l'autre n'ont gagné de terrain au cours des dernières années. □

---

### Notes

1 Le numéro de l'automne 1994 de *Perspective* offre cinq articles sur l'évolution de la semaine de travail qui traitent des heures consacrées au travail, des emplois à temps partiel et du cumul d'emplois. Trois articles sur les horaires de travail, inspirés de l'Enquête sur les conditions de travail menée en 1991, ont paru dans le numéro de l'automne 1993. On trouvera des tableaux statistiques détaillés dans la publication *Les conditions de travail* (Siroonian, 1993). On peut se procurer un fichier de microdonnées contenant les résultats de l'enquête, au coût de 500 \$, en s'adressant à Mike Sivyer au (613) 951-4598; télécopieur : (613) 951-0562.

2 La petite proportion de personnes qui choisissent de travailler une partie de l'année, par exemple les étudiants et les retraités, exercerait également une pression à la baisse sur les taux d'emploi occupé toute l'année.

3 Bien que les données de l'EPA mises à jour sur la base des résultats du Recensement de 1991 soient maintenant disponibles, celles de l'EFC ne le sont pas. Par conséquent, le présent article est basé sur des données de l'EPA non révisées afin de maintenir la comparabilité des séries.

4 Bien qu'ils semblent infimes, ces reculs représentent des diminutions de 242 000 travailleurs occupant un emploi à temps plein toute l'année en 1990 et de 323 000 travailleurs à temps plein en 1991.

5 En fait, à chaque augmentation du taux d'emploi, la croissance de l'emploi a largement compensé la croissance de la population en âge de travailler. L'effet opposé se produit lorsque les taux baissent.

6 La contradiction apparente entre les taux d'emploi relativement faibles et la forte croissance de l'emploi en Colombie-Britannique peut s'expliquer par la composition de la

population en âge de travailler. Ainsi, une grande partie de cette population étant âgée de 65 ans et plus, les dénominateurs du taux d'emploi comprennent un grand nombre de personnes retraitées, ce qui a pour effet de diluer le taux.

7 La présente étude part de 1990 pour examiner l'effet de la dernière récession. Les fluctuations de l'emploi ont donc été calculées en utilisant 1989 comme année de base, dernière année durant laquelle le marché du travail n'a pas été touché par la récession. La date de la reprise est fonction de la croissance de la production économique globale.

8 Entre 1989 et 1993, la population en âge de travailler a augmenté de 7 % en Alberta et de 11 % (la plus forte augmentation provinciale) en Colombie-Britannique.

#### ■ Document consulté

SIROONIAN, J. *Les conditions de travail*, rapport analytique n° 6, 71-535 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1993.

## Annexe

### Taux d'emploi à temps plein et taux d'emploi occupé toute l'année\* selon la région, 1983 à 1993

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
<b>Toutes les provinces</b>											
Temps plein	48,1	48,8	49,4	50,2	51,2	52,1	52,6	52,1	49,7	48,4	47,9
Temps plein toute l'année	38,6	39,1	41,1	41,6	42,1	43,6	44,6	42,8	41,2	40,4	40,0
<b>Région de l'Atlantique</b>											
Terre-Neuve											
Temps plein	38,2	38,0	37,7	38,5	38,9	40,7	41,6	41,1	39,7	37,0	36,2
Temps plein toute l'année	24,6	26,3	26,1	25,5	26,7	28,8	29,4	28,6	25,9	25,7	26,7
Île-du-Prince-Édouard											
Temps plein	45,1	45,2	45,7	45,7	46,3	47,9	47,4	48,0	44,9	44,9	44,0
Temps plein toute l'année	28,6	31,2	31,9	33,0	30,5	33,3	34,0	33,7	31,6	32,7	33,0
Nouvelle-Écosse											
Temps plein	42,2	43,7	42,9	43,5	44,1	46,1	46,3	46,8	44,8	42,9	42,0
Temps plein toute l'année	31,9	32,7	34,8	33,2	35,9	36,9	37,1	37,5	34,3	32,8	33,6
Nouveau-Brunswick											
Temps plein	39,7	39,8	40,8	41,5	43,0	43,8	44,2	44,8	43,3	43,5	43,3
Temps plein toute l'année	29,1	30,1	31,7	31,7	32,2	32,0	35,6	34,2	34,7	35,7	33,4
<b>Centre du Canada</b>											
Québec											
Temps plein	45,5	46,6	47,1	47,7	49,1	50,1	50,2	49,8	47,5	46,3	45,6
Temps plein toute l'année	35,9	35,7	38,0	39,0	39,3	40,0	42,2	40,1	38,9	38,1	37,6
Ontario											
Temps plein	50,7	51,9	52,8	53,9	55,0	55,8	56,0	54,8	51,3	49,6	49,0
Temps plein toute l'année	41,8	43,7	45,5	44,8	47,0	48,9	48,8	45,9	43,6	43,2	41,6
<b>Ouest du Canada</b>											
Manitoba											
Temps plein	49,4	50,2	50,6	50,9	51,2	51,1	51,3	51,2	49,3	48,1	48,7
Temps plein toute l'année	41,7	40,6	42,1	42,4	40,7	43,0	43,3	42,1	39,0	40,9	42,4
Saskatchewan											
Temps plein	50,1	49,5	50,8	51,0	51,2	51,0	51,1	51,5	51,2	49,9	49,9
Temps plein toute l'année	40,5	40,6	42,5	41,7	41,6	40,3	42,3	42,7	41,9	41,0	40,8
Alberta											
Temps plein	54,4	54,3	54,7	55,2	55,0	56,3	56,9	57,0	56,4	54,4	53,6
Temps plein toute l'année	43,3	42,0	45,6	44,2	44,1	46,0	47,4	47,6	46,2	43,8	44,2
Colombie-Britannique											
Temps plein	45,2	44,8	45,3	46,5	47,5	48,4	50,8	50,5	49,1	48,8	48,8
Temps plein toute l'année	37,2	35,5	37,4	38,6	39,7	42,5	42,7	41,6	41,6	40,2	41,6

Source : Indicateurs clés de l'emploi et du revenu parus dans Perspective

\* Proportion de la population en âge de travailler occupant un emploi à temps plein toute l'année